

Compte rendu du jeudi 7 juin 2018

Étaient présents :

Les enseignantes : Mesdames Saugeon, Seguin, Ferreira, Geny, Orlando, Bourbon-Maurel, Dupont
Les parents d'élèves titulaires : Mesdames Gutierrez, Marin, Haenecker et Messieurs Brenac, Masson
Les représentantes de la Mairie : Madame Lavail Mazzolo, Imbert
Les représentants de l'ALAE : Monsieur Paul Chalmel
Étaient excusées : Mesdames Dejean, Louyest et Gilger enseignantes et Madame Mailho, Inspectrice de l'Éducation Nationale, Monsieur Léandris, DDEN (délégué départemental de l'éducation nationale), Monsieur le Maire.

1- Présentation des membres et rappel de l'ordre du jour

Présentation de Marie Bourbon, nouvelle directrice et Corinne Dupont, enseignante.

Changement dans l'ordre du jour : Question pour l'ALAE et présentation par Paul du travail fait autour des messages neuro linguistiques.

A la fin de l'année, les dossiers d'inscription seront transmis via le cartable avec un nouveau dossier vierge pour mise à jour de l'ensemble des données.

Pour la rentrée prochaine, l'équipe sera stable. Une réunion d'information est prévue à la rentrée pour présenter l'équipe élémentaire et maternelle.

Nous avons fait un travail pour aider l'enfant à repérer et comprendre son émotion et la réaction qu'il a pu avoir. L'objectif est de réguler les situations conflictuelles entre enfants et par eux-mêmes. Une affiche a été créée pour aider l'enfant à ne pas rester dans une spirale émotionnelle.

2- Questions pour l'ALAE

Avec le passage à 4 jours les parents s'inquiètent et s'interrogent sur l'organisation des journées du mercredi. Va-t-il y avoir un accueil sur le Vernet ? Sous quelle forme : ALSH ou garderie municipale ? A quel tarif : coût pour la commune, coût pour les parents ? Va-t-il y avoir un changement de tarif pour les temps ALAE du matin, midi et soir ?

Réponse : Paul ne peut pas répondre à cette question. Cela dépend de la communauté des communes.

3- Organisation de la rentrée scolaire 2018-2019

Présentation de la nouvelle équipe enseignante :

- Marie Bourbon, directrice
- Corinne Dupont
- Cécilia Ferreira

- Claire Saugeon
- A l'heure actuelle, il n'est pas sûr que Mme Louyest reprendra ses fonctions.

Effectif de rentrée : 130 élèves

PS : 42 inscrits pour l'instant.

MS : 45 (1 nouvel élève pour la rentrée 2018)

GS : 43 (1 nouvel élève pour la rentrée 2018)

Répartition : étant donné qu'il y a une nouvelle équipe, des profils d'élèves et de groupes d'élèves hétérogènes il n'y a pour l'instant aucune répartition de faite. Nous travaillons actuellement dessus pour équilibrer au mieux les classes l'année prochaine.

4- Budget 2018-2019

Crédit pour l'achat de fournitures : 35 euros par élève

Crédit pour l'achat de fournitures informatiques : 300 euros

Crédit Noël 2018 : 12,20 euros par élève

Subvention de fonctionnement de la coopérative scolaire : 2 500 euros répartis entre les écoles maternelle et élémentaire au prorata des élèves inscrits à la rentrée 2018-2019

Subvention pour sorties : montant alloué correspond à 40% du coût de la sortie, la mairie a répondu de manière favorable à notre demande de subvention.

Subvention activité sportives : Tennis

5- Bilan des sorties et manifestations 2017-2018

Bilan : activités culturelles variées et enrichissantes, qui se complètent :

Théâtre du grand rond – plusieurs spectacles

La fête du court métrage en mars

Le zoo en mai

L'expo « art en boîte » en mai

Tennis depuis avril

Musique avec les MS qui se termine dans 15 jours.

6- Projets pour 2018-2019

Projet mosaïque : Cécilia Ferreira : nous sommes parti du dernier projet d'école et nous avons constaté un manque : la rencontre d'une artiste. Cela se fera via une technique qui s'adapte très bien aux enfants de la maternelle : la mosaïque. Elle permet la réalisation d'un projet fédérateur et collectif avec pour objectif final la création d'une œuvre de 6 m par 2 qui sera installée sous le préau. Ce projet est financé à hauteur de 600 euros par le rectorat, pour les communes hors Toulouse et a été validé par les conseillers pédagogiques spécialisés. Volonté que le projet se concrétise, Nathalie Shollec, l'artiste, s'engage à le réaliser sur l'année.

Musique pour les MS : plutôt 30 minutes qu'une heure car plus adapté pour les élèves. Un important travail sur les instruments avec découverte d'instruments moins connus (flûte traversière, ...).

Projet autour du vivre ensemble : en lien avec le projet d'école qui commence en 2018 qui sera présenté au premier conseil d'école de l'année 2018-2019.

7- Questions diverses (en pièce jointe)

- Sur quelle base va se faire le découpage des effectifs pour la maternelle ? Y aura-t-il des classes à deux et trois niveaux ?

Réponse : Les parents se posent la question de maintien de classes à multi-niveaux par rapport au bilan positif présenté au 2^{ème} conseil d'école. L'équipe enseignante ne peut pas pour l'instant apporter de réponses car la composition des classes est en cours de réflexion.

- Question sur une classe dite « Montessori » :

Réponse : L'équipe enseignante explique que le fonctionnement du triple niveau ne correspond pas à une pédagogie dite « Montessori », que chacun dans sa pratique de classe peut s'inspirer de certaines méthodes de cette pédagogie et précise que dans l'école publique, on ne peut pas se donner l'intitulé d'école « Montessori ».

- Est-il envisageable d'avoir 5 temps pleins d'ATSEM l'an prochain avec le passage à 4 jours ?

Réponse : Au mois de septembre, les 2 Atsems à mi-temps reprennent à temps complets. De fait, l'embauche de la personne supplémentaire qui était là pour compléter ces mi-temps ne se justifie entent que tel pour la rentrée 2018. En l'état actuel des choses il n'est pas envisagé d'embaucher une 5^o ATSEM.

- Un parent se pose la question de l'augmentation des effectifs en rapport à un problème de sécurité au niveau de l'encadrement qui risque de perdurer dans les années à venir.

Réponse : L'embauche d'une 5^o ATSEM pourra être envisagée lorsque nous aurons une vision un peu plus concrète sur la pérennité de cette 5^o classe. En attendant la mairie est en train de regarder si cela est possible de débloquer quelques heures supplémentaires avec son personnel actuel.

- A quel moment sera-t-on sûr de la pérennité de cette 5^{ème} classe ?

Réponse : C'est impossible de savoir avant la livraison des constructions quel type de famille va arriver. On ne peut pas se fixer sur les livraisons de construction à venir pour établir un prévisionnel des effectifs à venir. L'équipe enseignante rappelle le seuil d'ouverture d'une nouvelle classe : 32 enfants par classe + un.

- Quels sont les effectifs pour les années à venir avec les nouvelles constructions prévues ? La cinquième classe est-elle pérenne ? Faut-il envisager l'ouverture d'une sixième classe ?

Réponse : Pas de projection sur les constructions. La pérennité de la 5^{ème} classe comme l'ouverture d'une 6^{ème} classe

- Pourrait-il y avoir plus d'informations sur les absences et remplacements des institutrices ?

Réponse : A ce sujet, on vous donne toutes les informations que l'on peut vous donner. Sur des remplacements ponctuels, c'est difficile de vous communiquer le mode de remplacements en amont car nous ne savons parfois qu'au dernier moment si un remplaçant sera envoyé. Nous faisons au mieux !

- Quelle sera la composition de l'équipe enseignante pour l'année 2018-2019 ?

Réponse : Voir ci-dessus.

- Est-il prévu de passer sur une tarification fonction du Quotient Familial pour la cantine ?

Réponse : Il n'y a aucune obligation. Les grilles tarifaires dépendent des communes. La mairie a commencé à regarder et consultera les familles le cas échéant. Pour l'instant, cette tarification fonction du QF est en cours d'étude mais les premiers résultats montrent que la majorité des familles payeraient un tarif supérieur à celui qui est pratiqué aujourd'hui.

- Cantine scolaire maternelle : quand sont prévus le début et la fin des travaux pour la construction de la cantine des maternelles ? Quand sera-t-elle en service ?

Réponse : La date de mise en service n'est pas précise. Début des travaux juillet 2018

- L'organisation du mercredi :

Réponse : La mairie : l'état doit donner un plan pour l'organisation des mercredis qui décidera de la responsabilité de l'encadrement de cette journée :

- Si c'est de l'Alaé, l'organisation dépendra de la commune
- Si c'est de l'Alsh, l'organisation dépendra de la communauté des communes.

Pour l'instant, nous savons juste que les enfants seront accueillis mais le lieu et les conditions d'accueil ne sont pas posés.

- Organisation de la kermesse :

Réponse : La kermesse aura lieu le 29 juin de 17 h à 18h30 : 6 stands organisés par l'ALAE et 6 stands organisés par l'école. L'école demande la possibilité d'utiliser la zone verte qui est délimité par un grillage endommagé et qui empêche la sécurité des enfants. La mairie va regarder la possibilité de l'ouvrir exceptionnellement pour la kermesse. La date a été prévue pour permettre une continuité entre les 2 fêtes élémentaires et maternelles. Les parents ont trouvé dommage de ne pas avoir été conviés à la réunion de préparation de cette kermesse afin de partager les points de vue. Les enseignantes répondent qu'ils prennent en considération cette remarque et feront en sorte l'année prochaine de consulter également les parents du GIPEEV.

Clôture du conseil d'école : 19h04

Secrétaire de séance : Madame Orlando

Pour la directrice Madame Dejean, Madame Seguin